

DROIT de REPONSE

Notre réaction immédiate concerne les attaques violentes et déplacées, lors d'une cérémonie des vœux, à l'encontre de notre Association citoyenne Livernon- Autrement, le samedi 22 janvier

NON, nous n'avons pas « offert la commune en pâture au Département »

Nous n'avons fait que demander à l'autorité de tutelle, qu'est Monsieur le Préfet, des explications sur les finances communales puisque nous attendons depuis 2008 celles de Monsieur le Maire.

Cette lettre d'abord envoyée à la Cour Régionale des Comptes puis à Monsieur le Préfet, en 2009, signée par 87 électeurs (et plus, si nous avons voulu,) a été élaborée à partir de documents officiels tels que les budgets, délibérations, bulletins municipaux et documents du Ministère des Finances. Nous la publierons dans notre prochain dossier sur les Finances Locales.

« SI notre IRRESPONSABILITE n'a d'égal que notre INCOMPETENCE » le service des Collectivités Territoriales de la Préfecture n'aurait pas pris en compte nos interrogations sur les Finances Locales en demandant des explications aux élus. C'est pour cela que Mr le Maire n'est pas content !

Si sa gestion était transparente, irréprochable, si « les finances étaient si saines » Monsieur le Maire aurait répondu à nos questions sans se mettre en colère et nous n'aurions pas eu besoin d'interroger ceux qui sont garants des deniers publics et de la Démocratie.

JAMAIS, nous n'avons dit que la fiscalité devrait beaucoup augmenter.

Au contraire, dans le bulletin n°0, (avril2008) nous écrivions déjà qu'une augmentation de1% rapportant 3500€ était insuffisante pour apurer la dette .En revanche, Mr le maire a demandé la révision des bases juste avant les élections avec effet en 2008 Ces bases ont doublé, passant de 5,79% à 13,60% soit une rentrée supplémentaire de13 500€ pour la commune.

OUI, nous sommes la commune la plus endettée du DEPARTEMENT (3 fois la moyenne nationale)

Nous ne sommes pas les seuls à donner les chiffres du Ministère des Finances puisque le PETIT JOURNAL, en novembre 2010, publiait pour LIVERNON, dernier de la liste, un endettement de 1724€ par habitant qui serait encore plus élevé si la cantine et les écoles n'étaient pas financées par la Communauté de Communes ; Nous avons un endettement équivalent à celui de CAHORS qui a fait la UNE de LA DEPECHE !

L'endettement « 0 » serait pour 2022 et en ne faisant plus rien.

Enfin, nous concluons en rappelant que dans **une DEMOCRATIE tous les citoyens sont libres et égaux** et qu'un élu a le DEVOIR de respecter tous les citoyens et de leur rendre compte de ses actions.

LILIANE REVEILLAC

Présidente de LIVERNON –AUTREMENT

Le 26 janvier 2011